

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 03.07.2020

ORDONNANCE COVID-19 : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE:

Port du masque obligatoire: Pas de stigmatisation des personnes handicapées

Dès lundi prochain, le port du masque sera obligatoire dans les transports publics afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Les personnes en situation de handicap sont en partie dispensées de cette obligation. Dans certaines circonstances, le port du masque peut s'avérer dangereux pour elles. Inclusion Handicap invite les passagères et passagers des TP et les entreprises de transports à tenir compte de ces circonstances et à prévenir toute stigmatisation des personnes concernées.

Dans son ordonnance publiée hier, le Conseil fédéral a précisé qu'une partie de la population était dispensée de l'obligation de porter un masque. Il s'agit de personnes qui, pour des raisons particulières dont notamment des raisons médicales, ne peuvent pas porter de masque facial. Cette dérogation s'applique à certaines personnes en situation de handicap qui sont par exemple dans l'incapacité de mettre et d'enlever le masque par leurs propres moyens. Voici quelques cas de figure:

- Une partie de la population n'est pas en mesure, en raison de troubles moteurs, de mettre et d'enlever un masque, par exemple les personnes tétraplégiques ou atteintes de certaines maladies musculaires.
- Lors d'une crise aiguë de convulsions (p. ex. en cas d'épilepsie) ou de pathologies des voies respiratoires, le masque peut augmenter le risque d'étouffement.
- Chez les passagères et passagers autistes, le masque peut déclencher un accès de stress et de panique pouvant aboutir à un meltdown. Pour bon nombre de ces personnes, le port du masque représente une contrainte trop forte en raison de leur hypersensibilité sensorielle.
- Pour communiquer, de nombreuses personnes handicapées de l'ouïe doivent pouvoir lire sur les lèvres de leur interlocutrice ou interlocuteur. Jusqu'à présent, la Confédération n'a malheureusement pas pu se procurer de masques à fenêtre laissant la bouche apparente.

Les raisons pour lesquelles certaines personnes handicapées ne portent pas de masque sont multiples et en partie d'ordre individuel. Inclusion Handicap lance un appel aux usagères et usagers des TP ainsi qu'aux entreprises de transports pour qu'ils tiennent compte de ces circonstances afin de ne pas stigmatiser les personnes concernées. De plus, les handicaps ne sont souvent pas visibles à première vue. Les personnes concernées ont de bonnes raisons de ne pas porter de masque (et elles n'y sont d'ailleurs pas obligées). En cas de doute, il est permis et indiqué de poser des questions sans préjugés.

Inclusion Handicap soutient bien entendu les mesures mises en œuvre par le Conseil fédéral et l'Office fédéral de la santé publique dans le but d'endiguer une nouvelle propagation du coronavirus.

Renseignements

Marc Moser, responsable communication Inclusion Handicap
076 428 96 94 / marc.moser@inclusion-handicap.ch



Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,7 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faîtière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 20 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec les 20 organisations membres.

Les organisations membres d'Inclusion Handicap sont:

Asrimm | autisme-suisse | FRAGILE Suisse | COLISA (Conférence nationale suisse des ligues de la santé) | inclusione andicap ticino | insieme Suisse | PluSport | pro audito Suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération suisse des sourds (FSS) | Société suisse de la sclérose en plaques | Association suisse des paraplégiques | Fondation suisse pour l'enfant infirme moteur cérébral | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBAveugles) | Sonos – Association suisse des organisations des sourds et malentendants | Association Dyslexie Suisse | Association Cerebral Suisse